



Universiteit Antwerpen
| CSB | Centrum voor Sociaal
Beleid Herman Deleeck

CIRCLE

Care and Income Redistributive Cycles in the Lives of Europeans

Gerlinde Verbist¹, Tim Goedemé¹, Ella-Marie Assal¹, Johannes Derboven¹, Giulia Dotti Sani², Matteo Luppi³, Sarah Marchal¹, Sakura Panagamuwa¹, Josefine Vanhille¹

¹ Universiteit Antwerpen, Herman Deleeck Centre for Social Policy; ² University of Milano; ³ INAPP

Axis 4: Federal public strategies

Résumé

L'objectif principal du projet CIRCLE est de fournir de nouvelles preuves empiriques transnationales de l'impact de l'interaction entre les changements économiques et démographiques et les systèmes de protection sociale sur la distribution des ressources, des droits et des responsabilités entre les générations. Le projet prend en compte **deux flux redistributifs majeurs** en explorant les effets des changements économiques et démographiques en cours sur: 1) la **distribution intergénérationnelle des revenus** et 2) **l'assurance informelle intra-ménage** des risques liés aux soins et aux revenus en Europe. Le projet CIRCLE a été exécuté par trois partenaires universitaires de trois pays (Italie, Espagne et Belgique). Le coordinateur est le professeur Elsa Fornero du Center for Research on Pensions and Welfare Policies (CeRP, Italie). Les deux institutions partenaires sont le Département d'Economie de l'Universidad de Alcalá (UAH, Espagne) et le Centre de Politique Sociale de l'Universiteit Antwerpen (UA-CSB, Belgique). Ce rapport se concentre sur la contribution financée par BELSPO de l'UA-CSB, qui couvre les quatre sujets suivants: (1) les évolutions à long terme du niveau et de l'adéquation des dispositions relatives au revenu minimum non-contributif pour les personnes ayant dépassé l'âge légal de la retraite; (2) les effets d'équité verticale et horizontale de la taxation des pensions en Europe; (3) la solidarité intergénérationnelle au sein des ménages multigénérationnels; et (4) l'impact des interruptions de carrière et des facilités d'interruption de carrière sur l'emploi à long terme. Ces quatre sujets ont fait l'objet d'une analyse empirique pour un grand nombre de pays européens.

Nous avons contribué au débat sur l'équité des **dispositions relatives au revenu minimum (DRM) d'un point de vue intergénérationnel**, en comparant les évolutions à long terme du niveau et de l'adéquation des dispositions relatives au revenu minimum non contributif des personnes en âge actif à celles des personnes âgées. Nous utilisons des simulations de ménages hypothétiques, et plus particulièrement la nouvelle base de données MIPI-HHoT, qui a été développée en utilisant *Hypothetical Household Tool* du modèle de microsimulation EUROMOD. L'UE a identifié la protection du revenu minimum comme l'une des voies vers une Europe plus sociale dans son pilier européen des droits sociaux, soulignant la pertinence politique du dernier filet de sécurité. Nous avons observé des variations substantielles dans la conception et l'adéquation du DRM pour les personnes âgées. Alors que des recherches antérieures ont révélé des tendances relativement positives en termes d'adéquation du DRM pour les personnes âgées tout au long des années 1990 et 2000, cela semble être beaucoup moins le cas pour la décennie étudiée ici. Si le DRM des individus en âge actif travaillants s'est amélioré au cours de la dernière décennie, cela a été beaucoup moins le cas pour les individus en âge actif non-travaillant et pour les personnes âgées. Ces résultats suggèrent un changement d'orientation politique: les pays semblent s'être attachés à accroître l'écart entre le DRM des inactifs et celui des actifs en âge actif, augmentant ainsi les incitations financières au travail. En ce qui concerne le caractère méritoire, il peut être surprenant de constater qu'il est également à la traîne pour les personnes âgées (même s'il est moins prononcé). Les régimes de DRM sous condition de ressources sont susceptibles de gagner en importance à mesure que l'accès aux régimes d'assurance se restreint. C'est vrai pour les régimes de DRM destinés aux inactifs d'âge actif, car il semble que l'accès aux prestations de l'assurance

chômage soit rendu plus strict. Mais l'accès aux pensions contributives dépend également des périodes de cotisation minimales. Dans un tel contexte, les décideurs politiques ont tout intérêt à évaluer en permanence l'adéquation des régimes sous condition de ressources. Ils ne devraient pas seulement prendre en compte les prestations minimales sous condition de ressources elles-mêmes, mais aussi évaluer dans quelle mesure elles peuvent être combinées avec d'autres prestations, telles que les allocations de logement et de chauffage.

Le revenu des personnes âgées est déterminé non seulement par le système des pensions de retraite, mais aussi par le système fiscal. Pourtant, il existe relativement peu de recherches qui analysent la manière dont l'interaction entre ces deux systèmes influence les résultats en matière de pauvreté et d'inégalité dans la vieillesse. Nous avons démêlé les **effets sur l'équité vertical et horizontal de l'imposition des pensions** en Europe. Nous avons intégré les principes clés des systèmes de retraite et d'imposition dans un cadre conceptuel, puis nous avons étudié empiriquement comment les principes d'équité verticale et horizontale sont mis en pratique, et comment ces principes s'alignent sur les objectifs des systèmes des pensions. Afin de mesurer la charge fiscale sur les revenus des pensions et son impact sur l'inégalité et la pauvreté pour les 28 pays en Europe, nous utilisons le modèle *tax-benefit* EUROMOD. Nos résultats indiquent qu'en général, le système fiscal fonctionne comme un outil de politique sociale pour les retraités. Cependant, il existe une hétérogénéité considérable entre les pays en termes de degré d'équité verticale, c'est-à-dire les changements en matière d'inégalité et de pauvreté pour les retraités dus au système fiscal, et le degré d'équité horizontale, c'est-à-dire la mesure dans laquelle les revenus de la vieillesse et du travail sont traités de manière différente. Nos résultats soulignent que la position des retraités dans la distribution des revenus est un facteur important des résultats concernant la progressivité de l'impôt. En outre, si les revenus des retraités bénéficient d'un traitement préférentiel dans presque tous les pays, l'existence de dépenses fiscales dans d'autres domaines politiques peut avoir (et a) un impact sur la mesure dans laquelle le principe d'équité horizontale entre les retraités et les salariés est maintenu ou violé. Les résultats soulignent l'importance d'étudier conjointement le système fiscal celui des pensions. Étant donné la complexité des interactions, des changements dans, par exemple, les politiques de DRM pourraient générer des changements importants dans les effets du système fiscal. L'inverse s'applique également: des changements dans le traitement fiscal des pensions peuvent générer des résultats défavorables en matière de pauvreté si le niveau des pensions reste inchangé. De même, nos résultats montrent que l'interaction entre les dépenses fiscales dans différents domaines peut produire des résultats inattendus. Ces effets risquent de passer inaperçus si l'on ne se concentre que sur un seul domaine spécifique, d'où l'intérêt d'entreprendre une analyse complète des effets d'éventuelles modifications des systèmes d'imposition et/ou de prestations.

Pour notre étude de la **solidarité intergénérationnelle au sein des ménages multigénérationnels** (MMG) nous avons analysé comment la formation de ces ménages est liée aux risques de pauvreté. Les MMG combinent différentes sources de revenus; généralement des allocations familiales et des revenus du travail du côté de l'enfant et de ses parents, et des revenus de pension du côté des personnes âgées. Les recherches précédentes sur les MMG se sont généralement concentrées sur les implications pour l'offre de travail et le temps consacré aux soins informels et formels. Cependant, l'impact direct de la

formation des MMG sur les moyens financiers et les risques de pauvreté a été largement négligé. L'analyse empirique est réalisée ici à partir des données de EU-SILC 2013. Nous avons mis en place un cadre pour identifier l'orientation de la solidarité financière au sein des MMG, c'est-à-dire si elle est en faveur des enfants ou des personnes âgées. Les résultats de l'analyse sur l'orientation de la solidarité financière montrent que les MMG sont principalement pro-enfants. Par conséquent, l'analyse empirique se concentre sur la pauvreté des enfants et sa relation spécifique avec le revenu des personnes âgées dans les MMG. Afin d'identifier l'impact de l'appartenance à un MMG sur la pauvreté des enfants, nous présentons une série de régressions. En outre, nous effectuons une analyse de simulation de l'hypothèse de partage des ressources, testant ainsi l'impact d'un changement de l'hypothèse de partage égal qui est la pratique standard dans l'analyse dite pré-post (c'est-à-dire que nous évaluons ce que serait la pauvreté des enfants s'il n'y avait pas de revenu des personnes âgées dans le ménage). Nous calculons plusieurs scénarios pré-post, dans lesquels nous modifions soit le revenu partagé par les personnes âgées, soit l'échelle d'équivalence. Les résultats indiquent que la formation des MMG fonctionne principalement comme une solidarité des générations plus âgées vers les plus jeunes. Bien qu'elles n'aient pas été conçues à cette fin, les pensions ont donc également pour fonction de réduire la pauvreté des enfants dans ces pays où les MMG sont les plus répandues. La formation des MMG est une stratégie d'adaptation à court terme, souvent directement liée à l'insuffisance des filets de protection sociale. Les décideurs politiques devraient tenir compte de l'impact bénéficiaire à court terme des pensions sur la pauvreté des enfants lorsqu'ils mettent en œuvre la réforme des pensions, et renforcer les filets de sécurité de la protection sociale pour réduire la pauvreté des enfants.

Le dernier sujet concerne **l'impact des interruptions de carrière et des dispositifs d'interruption de carrière sur l'emploi à long terme**. Cette étude évalue si la disponibilité de dispositions institutionnelles facilitant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour les hommes et les femmes en début et en milieu de carrière a un effet positif sur la participation au marché du travail après l'âge de 50 ans. L'analyse couvre dix pays de l'UE sur la base des données SHARELIFE, collectées en 2008-2009, et applique des techniques micro-économétriques longitudinales, incluant l'analyse de survie. L'analyse empirique a révélé que les courtes interruptions de travail n'ont pas de conséquences négatives sur le revenu du travail des mères à un âge avancé. En effet, dans tous les pays considérés, ce sont les interruptions de travail plus longues (d'un an ou plus), ou l'absence de retour complet au travail, qui ont le plus d'impact sur le bien-être économique à long terme des mères. Toutefois, il existe quelques exceptions importantes à cette règle générale: en Suède et au Danemark, les mères ne sont pratiquement pas affectées par la durée des interruptions de travail, tant en termes absolus que relatifs. Ces résultats confirment l'hypothèse selon laquelle l'effet négatif des interruptions de travail sera plus modeste dans les pays où l'État providence décommodifie effectivement ses citoyens. En effet, nos résultats suggèrent que les pays où l'aide est mitigée ou faible - en termes de régimes de retraite ou de congés de maternité - ne parviennent pas toujours à limiter les pénalités de revenu à long terme des mères.

Mots clés: Redistribution intergénérationnelle, Assurance intrafamiliale, Fiscalité, Politique sociale
Vous pouvez trouver de plus amples informations sur le site web CIRCLE:

<https://circle-cerp.carloalberto.org/>